

## **Séance du 9 Février 2017**

Séance à 20 h 30, sous la présidence de M. GARET, Maire.

- Présents : (15) MM. GARET, DUCHAINE, MORAGNY, VARNIER, NOEL, CONTAUT, ELARD, AUBRIOT B. & L., RIZZATO, COCHENER, BONNEMAINS, GUINOT, ARNOULD & PIERRON.

*Absents* : (4) Mmes DA COSTA, LUGNIER, L'HUILLIER, M. BOULLANGER

Procurations : (4) Mme DA COSTA à Mme ARNOULD – Mme LUGNIER à Mme COCHENER – Mme L'HUILLIER à Mme MORAGNY – M. BOULLANGER a à M. NOEL

Secrétaire : AUBRIOT Laurent

*Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.*

## **COMPTES DE GESTION 2016**

**Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité.**

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

**Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité.**

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le débat d'orientation budgétaire 2017.  
**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le débat d'orientation budgétaire présenté par le Maire.**

## **FISCALITE 2017**

*Le Maire présente l'état de la fiscalité.*

*Il rappelle la délibération de principe du Conseil Municipal en date du 20 Décembre 2016, sur la « neutralisation fiscale » décidée avec la Communauté d'Agglomération de ST DIZIER – BER & BLAISE - en conséquence, le produit fiscal 2017 est réparti comme suit :*

*(bases prévisionnelles)*

	<i>Bases</i>	<i>taux</i>	<i>produits</i>
<b>Taxe d'Habitation (TH)</b>	<b>1.116.735</b>	<b>10.06</b>	<b>112.344</b>
<b>Taxe Foncière sur le Bâti (TFB)</b>	<b>742.050</b>	<b>27.79</b>	<b>207.420</b>
<b>Taxe Foncière Foncier Non Bâti (TFNB)</b>	<b>49.259</b>	<b>29.21</b>	<b>14.389</b>
			<b><u>Total Produit 332.949 €</u></b>

A ce produit, s'ajoutera une attribution de compensation.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux présentés.**

### **BUDGETS PRIMITIFS 2017**

*La Commission des Finances s'est réunie le 7 février pour un 1<sup>er</sup> examen.*

*Un compte-rendu & un dossier de présentation sont remis à chaque Conseiller.*

***Après en avoir délibéré, les Budgets Primitifs 2017 sont adoptés à l'unanimité.***

### **DEMANDE DE SUBVENTION ORGUE 2017**

*Chaque année, le Conseil Municipal adresse une demande de subvention à la Région – direction des affaires culturelles – pour une prise en charge du contrat d'entretien de l'orgue de l'Eglise (montant accordé 50 % sur 600 € environ).*

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. 2017 : TRAVAUX AU GYMNASSE – PHASE 2 DESAMIANTAGE + ACCESSIBILITE DU BATIMENT**

*Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une partie des travaux de réhabilitation (toiture) ont obtenu une D.E.T.R. au titre de l'exercice 2016.*

*Compte tenu de la présence d'amiante à différents niveaux, le coût des travaux est passé de 145.000 (estimation début 2016) à 239.350 € H.T. (estimation janvier 2017) après intégration du poste « désamiantage ».*

*En conséquence, le Maire propose de déposer une nouvelle demande, au titre de 2017, en complément de l'attribution de 2016 qui ne concernait que de simples travaux de toiture ; ces nouveaux travaux concerneront le désamiantage et la mise en accessibilité du bâtiment – suivant AD'AP déposé - pour un montant H.T. de 118.745 €.*

*Le Maire précise l'URGENCE qui encadre ce dossier :*

- *Le bâtiment est amianté et représente un danger pour la sécurité des nombreux utilisateurs,*
- *Une fréquentation élevée : les élèves des écoles (200 enfants), les enfants du centre aéré de juillet (110 à 120 inscrits), les associations utilisatrices.*

*Le bâtiment doit être réhabilité dans les plus brefs délais et au plus tard avant l'ouverture de la session de juillet du centre aéré.*

### **LOTISSEMENT LES ESSARTS : DIFFERE DES TRAVAUX DE FINITION**

Le Maire annonce que la demande de permis d'aménager est prête à être déposée ; il rappelle que la Commune demande toujours, dans le cadre de réalisation de lotissements communaux, le différé de réalisation des travaux de finition de voirie.

*La séance est levée à 21 h 45.*